

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 749 rendant exécutoire la délibération n° 72/6e L du 29 mai 1964 de l'Assemblée Territoriale portant autorisation de virements de crédits du budget du service local (exercice 1963)

n° 749

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
2 mai 1964

Numéro JO
n° 6 du 01/07/1964

Date du numéro
1 juillet 1964

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue immédiatement exécutoire la délibération n° 72/6e L du 29 mai 1964 de l'Assemblée Territoriale portant autorisation de virements de crédits du budget du service local (exercice 1963).